



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président  
du Conseil d'État  
Luxembourg

Personne en charge du dossier:  
Pascal Thill  
☎ 247 - 82955

Luxembourg, le 23 août 2021

Réf. CE / SCL : 60.704 - 1591 / nb  
Doc. parl. 7858

Objet : Projet de loi portant 1. dérogation temporaire à l'article L. 511-5 du Code du travail ;  
2. modification du Code du travail.

Monsieur le Président,

Comme suite à ma lettre du 14 juillet 2021, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis de la Chambre des salariés sur le projet de loi sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre aux Relations  
avec le Parlement

Pascal Thill  
Gestionnaire dirigeant